

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après


Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02091

Numéro SIREN : 809 785 660

Nom ou dénomination : AGUERIS

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 8611

Certifié conforme à l'original


AGUERIS
Société par actions simplifiée au capital de 3.750.000 €
Siège social : 23, avenue Louis Breguet - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
809 785 660 RCS Versailles

86-11
n° de
dépôt




n° de
gestion

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

03 JUL. 2023

L'an 2022
Le 30 juin,
A 17 heures heures,

n° de
facture
23060974


n° de
chrono

Au siège social de la société, 23 Avenue Louis Breguet à Vélizy-Villacoublay,

John Cockerill Defense France, société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 € dont le siège social est situé au Parc d'Activités du Moulin Haut, 57925 Distroff, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Thionville sous le n° 508 837 689, représentée par Monsieur Patrick Ribayrol, Président Directeur Général,

Agissant en sa qualité d'associé unique de la société AGUERIS, Société par actions simplifiée au capital de 3.750.000 € dont le siège social est situé 23, avenue Louis Breguet - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, (ci-après désignée « la Société »),

Étant précisé que le cabinet Deloitte & Associés, représenté par Constance HAON, commissaire aux comptes titulaire de la Société a été régulièrement invité aux décisions devant être prises,

Après avoir exposé que :

Monsieur Yves Jourde, Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice et ceci conformément aux stipulations de l'Article 14 des Statuts.

L'associé unique constate que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, arrêtés par le Président,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

L'associé unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement aux décisions qui suivent.

L'associé unique a pris les décisions ci-après relatives aux points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation des résultats ;
- Constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION – Approbation des comptes annuels

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de (2.038.044,70) €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'un montant de 19.566 € a été enregistré au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation des résultats

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de (2.038.044,70) €, augmentée du report à nouveau débiteur de (1.388.825,48€)

- Au report à nouveau pour un montant de (3.426.870,18) €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION - Approbation des conventions réglementées

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION – DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président, l'associé unique, délibérant par application de l'article L.225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide de rejeter la dissolution de la société.

L'associé unique constate, en conséquence du rejet de la présente décision, que la Société continuera son exploitation.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

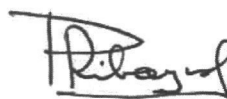
CINQUIEME DECISION - Pouvoirs

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Patrick RIBAYROL
Président Directeur Général



John Cockerill Defense France
Représentée par Patrick Ribayrol

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AGUERIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>23 Avenue LOUIS BREGUET 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>8 0 9 7 8 5 6 6 0 0 0 0 3 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31122021</u>						
		N-1 <u>31122020</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 077 881	2 040 245	37 635	68 083
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 501 294	745 839	755 455	1 501 294
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	59 263	38 112	21 151	20 121
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	57 416	57 416		156
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	417 709	355 041	62 668	76 128
		Immobilisations en cours	AV	AW	369 127		369 127	135 899
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	36 367		36 367	36 548
TOTAL (II)		BJ	BK	4 519 059	3 236 654	1 282 405	1 838 232	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO	607 204		607 204	607 817
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	72 392		72 392	9 259
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 820 677		1 820 677	2 914 927
		Autres créances (3)	BZ	CA	611 624		611 624	928 053
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	87 524		87 524	73 247	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 199 423		3 199 423	4 533 306	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	7 718 483	3 236 654	4 481 828	6 371 538	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Autre en forme à l'appareil Jey Tourde JT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AGUERIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 750 000)	DA	3 750 000	3 750 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 188	6 188	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 388 825)	(1 528 017)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 038 044)	139 191	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	329 318	2 367 363
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	891 736		
	Provisions pour charges	DQ	100 037	118 824	
	TOTAL (III)	DR	991 773	118 824	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	896 999	960 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	949 100	1 657 453	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	388 430	301 160	
	Dettes fiscales et sociales	DY	739 483	920 584	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	186 722	46 151		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 160 736	3 885 350	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 481 828	6 371 538	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 511 363	1 402 911		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS AGUERIS Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	930 237	FE	599 220	FF	1 529 457	136 654
		FG	1 065 193	FH	350 000	FI	1 415 193	3 084 408
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 995 430	FK	949 220	FL	2 944 651	3 221 063
	Production stockée*				FM	(613)	146 252	
	Production immobilisée*				FN	101 608		
	Subventions d'exploitation				FO	90 981	1 050	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	25 984	8 175	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5	131	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 162 618	3 376 673	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 684 270	1 101 676		
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	40 655	55 130		
Salaires et traitements*				FY	1 121 584	1 205 582		
Charges sociales (10)				FZ	553 443	593 376		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	137 365	82 430	
					GB	661 900		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	891 736	9 687		
Autres charges (12)				GE	105 433	208 502		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 196 388	3 256 385		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(2 033 770)	120 287		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	3 150	3 826	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	3 150	3 826	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	535	651	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 990	544	
	Différences négatives de change				GS	1 899	3 037	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	7 424	4 232	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 274)	(406)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(2 038 044)	119 881		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGUERIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 165 769	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 203 813	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 038 044)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AGUERIS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	3 579 175	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	52 263	KQ		KR	7 000
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	57 416	KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	106 928	KW		KX	
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	307 390	LC		LD	3 391
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	135 899	LI		LJ	233 228
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	659 897	LO		LP	243 619
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	36 548	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	36 548	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 275 621	ØH		ØJ	243 619	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	3 579 175	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG	59 263	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	57 416	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	106 928	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	310 781	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	369 127	NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
TOTAL III					IY		NG	903 517	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	180	2F	2G
	TOTAL IV					I3		NJ	180	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	180	ØL	4 519 059	ØM

45

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGUERIS</u>											Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF	83 939	RI		RJ	83 939				
Autres immobilisations incorporelles			PE	2 009 797	PF	30 448	PG		PH	2 040 245				
TOTAL I			RK	2 009 797	RM	114 387	RN		RO	2 124 184				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	32 141	PW	5 970	PX		PY	38 112				
	Autres immobilisations corporelles		PZ	57 259	QA	156	QB		QC	57 416				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD	50 405	QE	10 695	QF		QG	61 100				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK					
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et inform. mobilier		QL	287 784	QM	6 155	QN		QO	293 940				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL II			QU	427 591	QV	22 978	QW		QX	450 569				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	2 437 389	ØP	137 365	ØQ		ØR	2 574 754				
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U5		U6		U7	
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4	
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH	
	- financières	UG	UH	535	
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	36 367	UV		UW	36 367			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 820 677		1 820 677					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	14 122		14 122				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	174 752		174 752				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	4 531		4 531				
		Divers		VP	101 411		101 411				
	Groupe et associés (2)		VC	316 807		316 807					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	87 524		87 524					
	TOTAUX			VT	2 556 193	VU	2 519 826	VV	36 367		
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	896 999		196 727		700 271			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	388 430		388 430						
Personnel et comptes rattachés		8C	368 987		368 987						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	126 441		126 441						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	233 322		233 322					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 731		10 731					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	172 413		172 413						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 308		14 308						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 211 635	VZ	1 511 363		700 271			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	34 811	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	97 812							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGUERIS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(1 528 017)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	139 191		- Autres réserves	ZD												
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE												
					Autres répartitions	ZF												
	TOTAL I	ØF	(1 388 825)		Report à nouveau	ZG		(1 388 825)										
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(1 388 825)									
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	133 165		YQ	51 221		45 542										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR													
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS													
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance				YT	190 306		116 631										
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	197 715		XQ	206 155		174 201										
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	333 296		253 145										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	619 939		267 120										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV													
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	334 572		290 577										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 684 270		1 101 676										
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	18 619		39 314										
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	22 036		15 816										
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	40 655		55 130										
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	241 037		449 265										
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	267 361		224 391										
DIVERS	- Montant brut des salaires *				ØB	1 116 575												
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS													
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.50	%	1.50	%									
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(434 526)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL										
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO										
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	3	4	3	9	3	1	7	6	2	0	0	0	4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

95

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AGUERIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01.01.2021..... et clos le :31.12.2021.....		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	17.00	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 944 651	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	2 944 651
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	5	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	101 608	
Subventions d'exploitation reçues	OF	90 981	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	192 596
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	198 016	
Variation négative des stocks	OQ	613	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 280 098	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	8 439	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	105 433	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	1 592 601
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	1 544 646
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 544 646
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 944 651	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	17.00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR		/ / / / / / / /

Cegrid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

051

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

2022

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="3 750 000"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

95

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 8 0 9 7 8 5 6 6 0 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AGUERIS

ADRESSE (voie) 23 Avenue LOUIS BREGUET

CODE POSTAL 78140 VILLE VELIZY-VILLACOUBLAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

47

Certifié conforme à l'original

le 15/05/2023

J. TOURPE



Agueris

Société par actions simplifiée

23, avenue Louis Breguet

78140 Velizy-Villacoublay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Agueris

Société par actions simplifiée

23, avenue Louis Breguet

78140 Velizy-Villacoublay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société Agueris,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Agueris relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

6 place de la Pyramide – 92908 Paris-La Défense Cedex – France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Grand-Est
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

LD

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment celui relatif à la continuité d'exploitation, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Deloitte.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Deloitte.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 29 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Constance HAON

Constance HAON

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 077 881	2 040 246	37 635	68 084
Fonds commercial	1 501 294	745 839	755 455	1 501 294
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	59 263	38 112	21 151	20 122
Installations techniques, matériel, outillage	57 416	57 416		157
Autres immobilisations corporelles	417 710	355 042	62 668	76 128
Immobilisations en cours	369 128		369 128	135 900
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 368		36 368	36 549
ACTIF IMMOBILISE	4 519 060	3 236 655	1 282 405	1 838 232
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	607 205		607 205	607 818
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	72 392		72 392	9 260
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 820 677		1 820 677	2 914 928
Autres créances	611 624		611 624	928 054
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	87 524		87 524	73 247
ACTIF CIRCULANT	3 199 423		3 199 423	4 533 306
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 718 483	3 236 655	4 481 828	6 371 538



Rubriques		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé :	3 750 000)	3 750 000	3 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		6 189	6 189
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		-1 388 825	-1 528 017
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-2 038 045	139 192
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	329 319	2 367 363
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		891 736	
Provisions pour charges		100 037	118 824
	PROVISIONS	991 773	118 824
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		897 000	960 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		949 100	1 657 454
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		388 430	301 161
Dettes fiscales et sociales		739 483	920 584
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		186 722	46 152
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	3 160 736	3 885 351
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	4 481 828	6 371 538



Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	930 237	599 220	1 529 458	136 654
Production vendue de services	1 065 194	350 000	1 415 194	3 084 409
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 995 431	949 220	2 944 651	3 221 063
Production stockée			-613	146 253
Production immobilisée			101 608	
Subventions d'exploitation			90 982	1 050
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 984	8 176
Autres produits			6	132
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 162 618	3 376 674
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 684 270	1 101 676
Impôts, taxes et versements assimilés			40 656	55 130
Salaires et traitements			1 121 584	1 205 583
Charges sociales			553 443	593 376
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			137 366	82 431
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			661 900	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			891 736	9 687
Autres charges			105 433	208 502
CHARGES D'EXPLOITATION			5 196 389	3 256 386
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 033 770	120 288
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			3 151	3 827
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 151	3 827
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			535	651
Intérêts et charges assimilées			4 990	545
Différences négatives de change			1 900	3 037
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 425	4 233
RESULTAT FINANCIER			-4 274	-406
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 038 045	119 882



Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		-19 310
TOTAL DES PRODUITS	3 165 769	3 380 500
TOTAL DES CHARGES	5 203 814	3 241 309
BENEFICE OU PERTE	-2 038 045	139 192



WS

AGUERIS
23 av. LOUIS BREGUET
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Déclaration au 31/12/2021



Annexes

WD

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de l'exercice 2021.

La société a enfin bénéficié en matière de trésorerie du soutien du groupe John Cockerill, par l'intermédiaire de la société tête de groupe John Cockerill SA via le système de cashpool.
Le soutien financier du groupe a été renouvelé au moins jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation reste appropriée.

Principes, règles et méthodes comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- principe de prudence,
- principe de permanence des méthodes,
- principe d'indépendance des exercices,
- principe de continuité d'exploitation,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.



as

NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production pour les immobilisations produites.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Modes et durées d'amortissement pratiquées

Désignation	Modes	Durées
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
- logiciels	linéaire	1 an
- Autres immobilisations incorporelles	linéaire	4 ans
<u>Immobilisations corporelles</u>		
- Installations techniques, matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
- construction sur sol d'autrui	linéaire	7 ans
- matériel industriel et outillage	linéaire	4 à 5 ans
- Instal, agencements, aménagements divers	linéaire	1 à 10 ans
- Matériel de transport	linéaire	1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	linéaire	2 à 5 ans
- Mobilier	linéaire	4 ans



Note 2 - Immobilisations incorporelles

Le Fonds de Commerce provient de l'Apport Partiel d'Actif par la société Silkan, de sa branche complète et autonome d'activité de "simulation militaire terrestre" réalisé en avril 2015. Il est valorisé dans les comptes Agueris pour un montant de 1 501 294 euros depuis le 31/12/2016.

Ce fonds de commerce fait l'objet, chaque année, d'un test de dépréciation.

Une provision pour dépréciation sera constituée dans le cas où la valeur actuelle deviendrait inférieure à la valeur comptable. Ce test a porté sur « le coût qui serait nécessaire pour constituer une équipe en R&D et avant-vente, d'un niveau de compétences et d'expertise comparable à l'équipe de la branche d'activité apportée ».

Le résultat du test au 31/12/2021, justifie de constituer une provision significative pour dépréciation de ce fonds de commerce, soit 745 839 euros. Le fond de commerce est valorisé au 31/12/2021 pour un montant de 755 455 euros.

Note 3 - Immobilisations financières

Le poste des Immobilisations financières correspond à des dépôts et cautionnements versés par la société.

Note 4 - Stocks

- Mode d'évaluation des travaux en cours :

Il existe des travaux en cours à la clôture de l'exercice. Les en cours de travaux sont valorisés sur la base des coûts engagés réceptionnés (matière, main d'œuvre).

- Mode de dépréciation des travaux en cours :

Une analyse de la marge attendue est effectuée sur les projets en-cours et une provision pour perte à terminaison est constatée s'il existe une probabilité de perte sur un projet.

Note 5 - Créances

- Modalités spécifiques de dépréciation des comptes clients :

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les produits correspondant à des créances sur la clientèle sont rattachés à l'exercice au cours duquel intervient la livraison du bien ou la réception de la prestation de services.

- Variation du poste créances douteuses :

Il n'y a aucune créance douteuse au 31/12/2021.



Note 6 - Provisions pour risques et charges

1/ Provision pour engagement de retraite & indemnités de fin de carrière :

La société a comptabilisé ses engagements de retraites sous forme de provision en application de la méthode préférentielle en la matière. La méthode retenue pour le calcul de ces indemnités est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits à terme). Elle retient comme base de salaire celui de fin de carrière, les droits étant calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant obtenu représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de retraite, des probabilités de turnover et de survie.

La dotation au titre de l'exercice s'élève à 18 787 euros.

	AGUERIS
Provision IFC au bilan au 31.12.2020	118 824 €
Dotation exercice 2021	-18 787 €
Total	100 037 €

Le calcul se base sur les données de l'entreprise et sur les principales hypothèses actuarielles suivantes :

Principales hypothèses retenues pour déterminer la dotation de l'exercice

Hypothèses	Hypothèses retenues au 31/12/2021
Hypothèses économiques	
Taux d'actualisation	0,90 %
Taux d'inflation	1,75 %
Taux d'augmentation des salaires	2,00 %
Taux de charges sociales patronales	45 %
Hypothèses démographiques	
Table de mortalité	Insee 2016-2018
Table de turnover	Voir annexe 1
Age de départ en retraite	Cadres : 65 ans Non cadre : 62 ans



2/ Provisions pour risques et charges :

Au 31/12/2021, une provision pour perte sur projet Serket d'une valeur de 881 736,24€ a été constatée.

WS

AGUERIS
23 av. LOUIS BREGUET
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2021

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860000000	CHARGES A REPORTER	87 524,44	73 247,23	14 277,21
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		87 524,44	73 247,23	14 277,21



WS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 579 175		
Terrains			
			Dont composants
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	52 263		7 000
Install. techniques, matériel et outillage ind.	57 416		
Installations générales, agenc., aménag.	106 929		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	307 390		3 391
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	135 900		233 228
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	659 898		243 619
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	36 549		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36 549		
TOTAL GENERAL	4 275 621		243 619



Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 579 175	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			59 263	
Installations techn., matériel et outillages ind.			57 416	
Installations générales, agencements divers			106 929	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			310 781	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			369 128	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			903 517	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		181	36 368	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		181	36 368	
TOTAL GENERAL		181	4 519 060	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial		83 939		83 939
Autres immobilisations incorporelles	2 009 798	30 448		2 040 246
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 009 798	114 387		2 124 185
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	32 142	5 971		38 112
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 259	157		57 416
Installations générales, agenc. et aménag. divers	50 406	10 695		61 101
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 785	6 156		293 941
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	427 592	22 978		450 570
TOTAL GENERAL	2 437 389	137 366		2 574 755

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							



Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

WS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients		10 000		10 000
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		881 736		881 736
Provisions pour pensions, obligations similaires	118 824		18 787	100 037
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	118 824	891 736	18 787	991 773
Dépréciations immobilisations incorporelles		661 900		661 900
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS		661 900		661 900
TOTAL GENERAL	118 824	1 553 636	18 787	1 653 673
Dotations et reprises d'exploitation		1 553 636	18 252	
Dotations et reprises financières			535	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	36 368		36 368
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 820 677	1 820 677	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	14 122	14 122	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	174 753	174 753	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	4 531	4 531	
Etat, autres collectivités : créances diverses	101 411	101 411	
Groupe et associés	316 807	316 807	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	87 524	87 524	
TOTAL GENERAL	2 556 194	2 519 826	36 368

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	897 000	196 728	700 272	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	388 430	388 430		
Personnel et comptes rattachés	368 988	368 988		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 442	126 442		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	233 323	233 323		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	10 731	10 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	172 414	172 414		
Autres dettes	14 309	14 309		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 211 636	1 511 364	700 272	



Emprunts souscrits en cours d'exercice 34 812
Emprunts remboursés en cours d'exercice 97 812
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

AGUERIS
 23 av. LOUIS BREGUET
 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2021

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4081000000	FACTURES A RECEVOIR	74 498,95	252,22	74 246,73
4081000099	FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES		-21 178,00	21 178,00
4081010000	FACTURES A RECEVOIR (FI)	66 949,91		66 949,91
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		141 448,86	-20 925,78	162 374,64
AUTRES DETTES				
4198000000	NOTE DE CREDIT A ETABLIR	13 128,82	13 128,82	
TOTAL AUTRES DETTES		13 128,82	13 128,82	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4282020000	PECULES DE VACANCES (PROV.) - PG2	199 122,20	199 538,52	-416,32
4286000000	PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	143 094,09	138 416,01	4 678,08
4286013000	COMPTE COURANT RTC BAREMISES	21 644,28	27 628,78	-5 984,50
4286100000	DETTES VIS-A-VIS DES EMPLOYES	427,86	1 965,91	-1 538,05
4386000000	ORGANISMES SOCIAUX: CHARGES A PAYER	62 128,32	59 592,83	2 535,49
4486000012	Formation continue	-634,39		-634,39
4486000014	Taxe apprentissage	-452,65	-696,51	243,86
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		425 329,71	426 445,54	-1 115,83
TOTAL CHARGES A PAYER		579 907,39	418 648,58	161 258,81



W

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100000	FACTURES A ETABLIR	920 137,79	335 529,62	584 608,17
418120000	FACTURES A ETABLIR (FI)	184 027,56	67 105,92	116 921,64
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 104 165,35	402 635,54	701 529,81
AUTRES CREANCES				
448700000	IMPOTS ET PRECOMPTE A RECUPERER	100 324,00	100 324,00	
TOTAL AUTRES CREANCES		100 324,00	100 324,00	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 204 489,35	502 959,54	701 529,81



WS

Rubriques

Entreprises liées

Participations

ACTIF IMMOBILISE

Capital souscrit non appelé
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres titres immobilisés
Autres immobilisations financières



ACTIF CIRCULANT

Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	625 543
Autres créances	316 807
Capital souscrit appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	

DETTES

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	645 805
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	172 000

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Produits de participations	
Autres produits financiers	
Charges financières	171

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 750 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		2 367 363	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		2 367 363	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			-2 038 045
SOLDE		2 038 045	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			329 319



WD

Note 1- Chiffre d'Affaires

La société utilise deux méthodes d'appréhension du chiffre d'Affaires et du Résultat suivant les catégories de contrats :

- dans les contrats cadre ou de longue durée la constatation se fait à l'avancement,
- dans les contrats à prestations définies et de courte durée la constatation se fait à l'achèvement.



us

Note 1 - Evénements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

Note 2 - Société consolidante

CMI SA Avenue Greiner1 4100 SERAING (Belgique)

Note 3 - Rémunérations des dirigeants

Aucun dirigeant rémunéré.



Note 4 - Intégration fiscale

AGUERIS est intégrée fiscalement dans le groupe CMI France depuis le 01/01/2017. Cette dernière dépend du Services des Impôts de Versailles. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe sont régies par une convention dont le principe général peut être résumé comme suit :

- La société comptabilise et verse à la société tête de groupe, l'impôt sur les sociétés qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- Les économies relevant de ce régime bénéficient à la société tête de groupe.

Note 5 - Fiscalité différée latente

Les bases d'accroissement et d'allègement de la dette future d'impôt ne sont pas significatives à l'exception de celles relatives aux engagements de retraite et indemnités de fin de carrière (voir note dédiée dans les notes relatives aux postes de bilan).

WD

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours				26 620	26 620
TOTAL				26 620	26 620
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				53 018	53 018
Exercice en cours				24 680	24 680
TOTAL				77 698	77 698
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				21 710	21 710
A plus d'un an et moins de 5 ans				29 512	29 512
A plus de cinq ans					
TOTAL				51 222	51 222
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.				24 680	24 680



WS

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées



TOTAL

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées
Lettre de soutien du Groupe JOHN COCKERILL					

TOTAL

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

WS